

Le marché français de l'assurance

Autor(en): **Lepic, Guislain**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **69 (1989)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le marché français de l'assurance

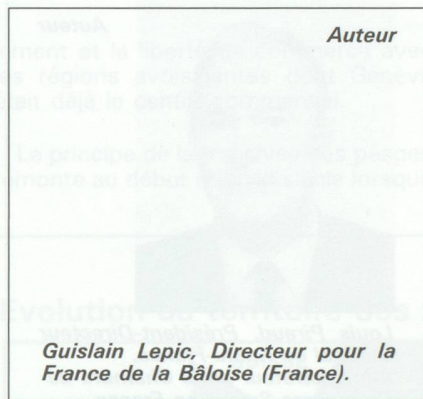
CE MARCHÉ EST INDÉNIABLEMENT UNE INDUSTRIE D'AVENIR, EN PLEINE PHASE DE CROISSANCE. POUR DE MULTIPLES RAISONS – NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS, IMPORTANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT – L'ASSURANCE OCCUPE UNE PLACE STRATÉGIQUE AU SEIN DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET CONTRIBUE LARGEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS.

Ainsi, l'Assurance Française a pu quadrupler son chiffre d'affaires ces dix dernières années. L'assurance Vie et Capitalisation a fortement contribué à cette progression en se développant depuis 1984 à un rythme annuel supérieur à 20 %.

Certes, le **marché français** ne se classe qu'en **5^e position de la CEE**, avec un montant de 2 000 F en prime moyenne par habitant. La tendance générale confirme toutefois le succès grandissant des contrats épargne. Près d'un Français sur cinq a déjà opté pour la constitution d'un placement ou d'un complément de retraite. De toute évidence, l'avenir de l'Assurance Vie dépend en grande partie de celui des régimes obligatoires vieillesse. Considérant la pyramide des âges, l'équilibre financier de ces organismes semblera à l'avenir difficile à assurer, ce qui explique l'engouement actuel des Français pour des produits tels que l'assurance retraite, l'épargne disponible ou l'acquisition de valeurs mobilières.

Tout aussi dynamique, le marché de la Capitalisation enregistre une progression annuelle de 50 % depuis quatre exercices consécutifs. La sécurité ainsi que les taux de rémunération généralement attractifs, intégrant la participation aux bénéfices, constituent les atouts majeurs de tels contrats.

Même si l'Assurance Vie et Capitalisation représente une part croissante de l'activité totale de l'assurance (47 % en 1988 contre 25 % dix ans auparavant), la branche Dommages – Incendie, Accidents et Risques Divers – progresse régulièrement à un rythme annuel supérieur à 5 %. Les prévisions 1989 sem-



Auteur

Guislain Lepic, Directeur pour la France de la Bâloise (France).

blent confirmer cette tendance : le chiffre d'affaires sera sans doute légèrement supérieur à celui de 1988.

La croissance soutenue du secteur Automobile, la bonne performance de la branche Dommages Corporels ainsi que la progression satisfaisante des Dommages aux biens professionnels contribuent à maintenir ce rythme de développement de l'activité pour l'exercice en cours.

Le marché de l'Assurance Française bénéficie d'une conjoncture relativement favorable. Ce secteur est pourtant en profonde mutation.

Sur le plan distribution, une simplification du système se dessine. La distribution traditionnelle, relayée par les agents et courtiers s'ouvre aux moyens télématiques, à la vente directe et réseaux bancaires. Ainsi se développe la concurrence, notamment en

Assurance Vie et Capitalisation où la part des banques ne cesse de croître.

Un deuxième phénomène marque profondément l'évolution du marché : **l'Échéance européenne**. La libre prestation de services effective des risques Dommages et les facilités que donnera la libre circulation des capitaux seront d'actualité dès le 1^{er} juillet 1990.

Dans cette perspective, les sociétés d'assurances françaises renforcent leurs structures et recherchent les alliances qui leur ouvriront l'accès aux autres marchés de la CEE. Des rapprochements spectaculaires sont déjà intervenus entre sociétés françaises tandis que des acquisitions et prises de contrôle ont été multipliées avec des partenaires étrangers, hissant plusieurs groupes français parmi les plus importantes entreprises européennes.

Autre type de restructuration dans l'optique du marché unique : l'intensification des liens entre la banque et l'assurance avec **l'avènement de la bancassurance**. Un tel rapprochement constitue pour l'assureur une opportunité d'offrir à ses assurés une approche financière plus globale, d'asseoir son développement dans les domaines bancaires et financier, de coupler ses réseaux.

Quoiqu'il en soit, les assurances françaises doivent se mettre au « fitness ». La cure prévue intègre la réglementation au projet d'harmonisation européenne, la possibilité de conclure des contrats en devises étrangères ainsi que la création d'une autorité de surveillance. L'harmonisation fiscale n'est toutefois pas encore totale. Bien que des mesures importantes aient été prises, le taux unique européen n'est pas d'actualité et de fortes disparités existent entre pays membres. Nos partenaires ayant pour la plupart une fiscalité nettement plus avantageuse, un rapprochement de taux s'avère indispensable. Dans le cas contraire, une délocalisation des contrats serait à prévoir.

La Confédération Helvétique occupe une position originale face à cette situation. Bien qu'étrangère à la CEE, la Suisse possède de nombreuses sociétés d'assurances largement implantées en Europe qui représentent une part non négligeable du marché et opèrent de façon traditionnelle. Les nouveaux accords entre la Confédération Helvétique et la CEE faciliteront à l'avenir un développement. ■